

SDIS

Montpellier, le 13 janvier 2025

Découvrez les équipements de pointe du Pôle de Préparation à l'Engagement aux Situations d'Urgence

Le Département de l'Hérault et le Service Départemental d'Incendie et de Secours ont ouvert un centre de formation et de mise en situation opérationnelle pour préparer au mieux les sapeurs-pompiers aux missions de sécurité civile et pour faire face aux situations d'urgences auxquelles ils sont confrontés.

Ce centre de formation de dernière génération alliant simulation numérique et virtuelle, mise en situation pratique, aire de manœuvre et d'évolution dispose de différents espaces techniques pour l'entraînement des sapeurs-pompiers. Sur ce site, ils se préparent aux nombreux risques et catastrophes naturelles (ou technologiques) susceptibles de toucher les départements de la région afin de renforcer une protection des populations, des biens et de l'environnement.

Unique en France, ce nouveau complexe de 32 hectares situé à Gignac est doté des dernières technologies de simulation et dispose :

- D'un centre de secours école
- D'une rue avec différents bâtiments dont une maison à feu
- D'une zone d'entraînement au secours routiers
- D'un plateau d'entraînement aux feux d'hydrocarbures
- D'un espace dédié aux nouvelles énergies
- D'une zone de simulation pour les feux de forêts
- D'un espace de manœuvre pour les feux de navires
- D'un espace de simulation pour le risque inondation
- Un espace de préparation à la gestion de crise destiné aux sapeurs-pompiers, aux élus, aux services de l'Etat, des collectivités et aux entreprises privées.
- Une auto-école poids-lourds
- De locaux pédagogiques avec notamment 10 salles de formation, un amphithéâtre pour des rencontres et des conférences, d'une aire de sport, d'une bibliothèque, et de locaux d'hébergement pour accueillir les stagiaires de toute la région Occitanie et en saison les éventuelles colonnes de renfort.

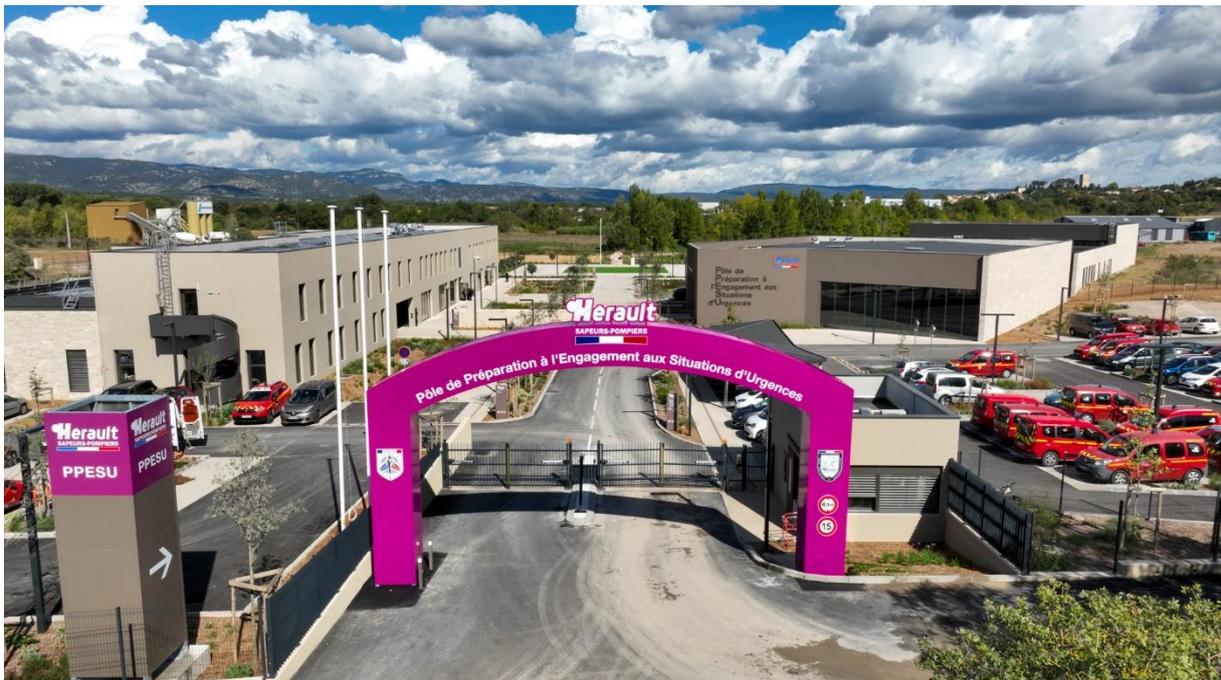
Service presse Département Hérault

Eléonore AVENET 04 67 67 67 23 – 07 70 00 69 38

actu@herault.fr

Ce pôle novateur séduit de nombreux acteurs du secours et partenaires qui viendront utiliser le site :

- les sapeurs-pompiers des autres départements d'Occitanie et de France
- des délégations européennes ou étrangères
- la police nationale et ses unités d'élite (RAID), la gendarmerie nationale,
- les forestiers-sapeurs,
- Vinci autoroute,
- ENEDIS & GrDF,
- le lycée de la Mer de Sète dont les élèves pourront venir se former sur les espaces pour la lutte contre les feux de navire.
- Le groupe STER Santé pour la prise en charge des grands brûlés
- Les entreprises privées ou publiques qui œuvrent dans le domaine de sécurité



Ce centre de formation et d'entraînement concourra à la formation et au maintien du professionnalisme de 15 000 stagiaires par an et 1 500 journées de formation pour permettre aux stagiaires de mieux appréhender les situations opérationnelles auxquelles ils peuvent être confrontés.

Cet équipement accueillera des populations extérieures et en particulier des scolaires afin qu'ils puissent découvrir l'univers des sapeurs-pompiers et s'acculturer à la prévention des risques domestiques.

Il constituera non seulement un lieu de rencontre entre professionnels et grand public, mais aussi un outil d'incitation au volontariat et à la citoyenneté.

Enfin, avec les conséquences du dérèglement climatique et les crises sociétales depuis en plus nombreuses, ce lieu sera aussi celui de la formation des élus locaux à la gestion de crise.

Un projet exemplaire pour l'environnement

Le Département de l'Hérault a financé en totalité le pôle PESU pour un budget total de 32 M€. Débutés en 2022, les travaux se sont achevés en septembre 2024 et le centre a accueilli les stagiaires dès le mois de septembre dernier.

Engagé pour des équipements publics écoresponsables, la majorité départementale a pris en compte l'environnement dans ce projet d'aménagement à travers plusieurs choix :

- Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment principal, sur la toiture bâtiment d'hébergement et les ombrières qui vont permettre de couvrir les besoins internes et pratiquer l'autoconsommation
- Création de 4 bassins de rétention des eaux pluviales
- Utilisation de l'eau brute pour les exercices et l'arrosage des plantations
- Plantations d'espèces méditerranéennes, moins gourmandes en arrosage

